



PAYS DE VENCE

CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM

Du 28 mars 2024

Liste des délibérations examinées

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIVOM du Pays de Vence informe de la liste des délibérations examinées par le Conseil Syndical lors de la présente séance.

Liste des délibérations affichée en Mairie de Vence le : **- 4 AVR. 2024**

Délibération n° 2024B1	examinée le 28 mars 2024	<i>Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil syndical du 8 février 2024.</i>	→ Approuvée
Délibération n° 2024B2	examinée le 28 mars 2024	<i>Compte-rendu des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.</i>	→ Prend acte
Délibération n° 2024B3	examinée le 28 mars 2024	<i>Reprise anticipée du résultat 2023.</i>	→ Approuvée
Délibération n° 2024B4	examinée le 28 mars 2024	<i>Budget Primitif 2024.</i>	→ Approuvée
Délibération n° 2024B5	examinée le 28 mars 2024	<i>Modalités de répartition du coût des travaux du cimetière.</i>	→ Approuvée
Délibération n° 2024B6	examinée le 28 mars 2024	<i>Approbation de la candidature du SIVOM du Pays de Vence au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ».</i>	→ Approuvée

Vence, le

- 4 AVR. 2024

Régis LEBIGRE
Maire de Vence
Président du SIVOM du Pays de Vence

